

## S3PI ESTUAIRE DE L'ADOUR

Réunion plénière du 12 06 2009 9 h 30 Maison pour Tous, Mairie Anglet.

Compte rendu des Groupes Eau & Risques 1er semestre 2009.

Rappel réglementaire :

- Décret 2008-129 du 22 08 08 relatif aux S3PI en France ;
- Arrêté interpréfectoral 40 & 64 du 18 09 08 désignant Anglet et Georges Daubagna, Président du S3PI Estuaire de l'Adour. Michel Botella, EI, Conseiller technique du Président, animateur du Groupe EAU.

C'est à la suite de la réunion plénière du S3PI en Mairie d'Anglet le 5 décembre 2008 et conformément au programme de travail qu'a été engagée une série de réunions des deux groupes :

- Groupe Eau :
  - # 25 03 09 (présentation problématique Adour estuarien par Conseil des Elus du Pays Basque, DDASS et DDEA 64, DRIRE, MISE 40 et Institution Adour – Réseau de Contrôle et de Surveillance + bactériologie),
  - # 14 05 09 (réseaux effluents ZIP, dragage/sédiments, acteurs de l'eau Adour estuarien, bilan étude bactériologie Adour aval par MISE 40).
- Groupe Risques :
  - # 15 01 09 (projet laminoir Beltrame),
  - # 07 04 09 (SCOT et TMD fer et port),
  - # 26 05 09 (sur proposition de Monsieur le Préfet des Landes : surveillance de la conformité des rejets des principales installations de la ZIP, rapport DRIRE, débat)